



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil métropolitain de Dijon métropole

Séance du jeudi 26 juin 2025

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Monsieur HOAREAU

Convocation envoyée le 18 juin 2025

Nombre de membres du Conseil métropolitain : 86
Nombre de membres en exercice : 86

Nombre de présents participant au vote : 57
Nombre de procurations : 22

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Madame Nadjoua BELHADEF	Monsieur Patrice CHATEAU
Madame Nathalie KOENDERS	Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Madame Delphine BLAYA
Monsieur Thierry FALCONNET	Madame Nuray AKPINAR-ISTIQUM	Monsieur Léo LACHAMBRE
Monsieur Rémi DETANG	Monsieur Laurent GOBET	Madame Hana WALIDI-ALAOUI
Madame Sladana ZIVKOVIC	Madame Dominique MARTIN-GENDRE	Monsieur Samuel LONCHAMPT
Monsieur Jean-François DODET	Madame Karine HUON-SAVINA	Madame Catherine VICTOR
Madame Françoise TENENBAUM	Monsieur Nicolas SCHOUTITH	Monsieur Gérard HERRMANN
Monsieur Jean-Patrick MASSON	Monsieur Pierre PRIBETICH	Madame Dominique BEGIN-CLAUDET
Monsieur François DESEILLE	Madame Kildine BATAILLE	Monsieur François SARRON-PILLOT
Monsieur Dominique GRIMPRET	Monsieur Christophe AVENA	Monsieur Jean-marc GONÇALVES
Madame Danielle JUBAN	Madame Stéphanie VACHEROT	Madame Catherine PAGEAUX
Monsieur Jean-Claude GIRARD	Monsieur Marien LOVICH	Madame Catherine GOZZI
Madame Claire TOMASELLI	Monsieur Christophe BERTHIER	Monsieur Philippe SCHMITT
Monsieur Philippe LEMANCEAU	Monsieur Emmanuel BICHOT	Madame Isabelle PASTEUR
Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Madame Caroline JACQUEMARD	Monsieur Frédéric GOULIER
Madame Christine MARTIN	Madame Céline RENAUD	Monsieur Philippe BELLEVILLE
Monsieur Antoine HOAREAU	Monsieur Laurent BOURGUIGNAT	Monsieur Adrien GUENE
Monsieur Nicolas BOURNY	Monsieur Bruno DAVID	Madame Noëlle CAMBILLARD
Madame Céline TONOT	Madame Laurence GERBET	
	Monsieur Olivier MULLER	

Membres absents :

Monsieur Denis HAMEAU	Monsieur Jean-Michel VERPILLOT pouvoir à Madame Catherine PAGEAUX
Monsieur Guillaume RUET	Madame Brigitte POPARD pouvoir à Monsieur Thierry FALCONNET
Monsieur Patrick CHAPUIS	Madame Ludmila MONTEIRO pouvoir à Madame Karine HUON-SAVINA
Madame Anne PERRIN-LOUVRIER	Monsieur Jean-Philippe MOREL pouvoir à Madame Nathalie KOENDERS
Monsieur Gaston FOUCHERES	Monsieur Georges MEZUI pouvoir à Monsieur Marien LOVICH
Monsieur Patrick BAUDEMONT	Monsieur Massar N'DIAYE pouvoir à Monsieur Antoine HOAREAU
Madame Stéphanie GRAYOT-DIRX	Madame Lydie PFANDER-MENY pouvoir à Madame Nuray AKPINAR-ISTIQUM
	Monsieur Jean-François COURGEY pouvoir à Madame Delphine BLAYA
	Monsieur Stéphane CHEVALIER pouvoir à Madame Caroline JACQUEMARD
	Madame Claire VUILLEMIN pouvoir à Monsieur Patrice CHATEAU
	Madame Stéphanie MODDE pouvoir à Monsieur Olivier MULLER
	Monsieur David HAEGY pouvoir à Madame Christine MARTIN
	Monsieur Lionel SANCHEZ pouvoir à Madame Dominique BEGIN-CLAUDET
	Monsieur Patrick AUDARD pouvoir à Monsieur Christophe AVENA
	Madame Bénédicte PERSON-PICARD pouvoir à Madame Catherine VICTOR
	Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY pouvoir à Monsieur Laurent GOBET
	Monsieur Jean-Marc RETY pouvoir à Madame Céline TONOT
	Monsieur Didier RELOT pouvoir à Monsieur Philippe BELLEVILLE
	Madame Monique BAYARD pouvoir à Monsieur Dominique GRIMPRET
	Madame Céline RABUT pouvoir à Monsieur Jean-François DODET
	Monsieur Cyril GAUCHER pouvoir à Monsieur Emmanuel BICHOT
	Monsieur Stéphane WOYNAROSKI pouvoir à Monsieur Jean-marc GONÇALVES

OBJET : CULTURE ET SPORTS**Piscine Olympique de Dijon Métropole, piscine du Carrousel et salle d'escalade
«Cime Altitude245 » - Contrat de concession de service public - Remplacement de
séries d'indice de révision - Avenant n° 1**

Par délibération en date du 15 décembre 2022, Dijon métropole, a confié, via la conclusion d'un contrat de concession de service public, l'exploitation de la piscine olympique, de la piscine du Carrousel et de la salle d'escalade "Cime Altitude 245" à l'Union nationale des Centres sportifs de Plein Air Sport Loisirs (UCPA Sport Loisirs) et à sa société dédiée la société LS 21 (Loisirs Sportifs 21) conformément à l'article 8 dudit contrat, pour une durée de 7 ans à compter du 1er janvier 2023.

Suite à l'arrêt par l'INSEE de la diffusion de trois séries d'indice qui participaient au calcul de la révision annuelle prévue aux articles 13 et 52 du contrat de concession susvisé, il est proposé d'autoriser Monsieur le Président à signer un avenant (ci-joint) actant le remplacement des séries d'indice arrêtées par celles proposées par l'INSEE en substitution avec application d'un coefficient de raccordement.

Ce remplacement serait effectif à compter de la révision 2025 applicable au 1er janvier 2025.

**Le Conseil,
après en avoir délibéré, décide :**

- d'autoriser Monsieur le Président à signer le projet d'avenant joint à la présente délibération et à y apporter, le cas échéant, des modifications ne remettant pas en cause son économie générale.

SCRUTIN	POUR : 79	ABSTENTION : 0
	CONTRE : 0	NE SE PRONONCE PAS : 0
	DONT 22 PROCURATION(S)	